

Suite de la page 7 même ce chiffre sera, néanmoins, inférieur à 2% du PIB de l'année de 2024.

En ce qui concerne la première puissance économique européenne qui est l'Allemagne, son PIB en 2023 était de 4 121 milliards d'euros et le budget défense à hauteur de 90 Mrd€ en 2024, ce qui est inférieur à 2,5% du PIB. Pour un petit pays comme la Belgique, par exemple, les dépenses de défense se sont élevées en 2023 à 6,658 milliards d'euros, soit 1,13% de son PIB, contre 7,9 Mrd €, soit 1,30 % du PIB pour l'année 2024.

Cela signifie qu'hormis les pays baltes, la Pologne et la Grèce qui ont les dépenses de défense traditionnellement très élevées (principalement financées par le budget européen), le passage du budget défense du reste des pays de l'UE ne serait-ce qu'à hauteur de 3% serait tout à fait néfaste vis-à-vis d'autres secteurs tels que le social, l'éducation nationale ou celui de la santé publique. Le passage du budget défense à hauteur de 5% demandé par Trump ne signifiera rien d'autre que l'effondrement du système politique de l'Union Européenne.

Pour la France, en faisant même un effort sans précédent au niveau de l'appareil de propagande contrôlé par l'actuel pouvoir, avec la fin des hostilités sur le sol ukrainien qui doit, fort probablement, avoir lieu dans l'année à venir, il serait tout à fait impossible de persuader l'électorat français de la véracité de la menace de Moscou - et ceci est au point d'avoir la nécessité de passer le budget défense de 50.5 Mld € en 2025 à 100, voir 140 Mld € dans les années à venir, en se pliant aux exigences américaines.

Ainsi, croit-il Donald Trump que son exigence soit réalisable ? Certainement pas.

Certains experts stipulent que Trump, en tant que grand négociateur, veut commencer la négociation en plaçant la barre très haut, afin de la baisser par la suite et d'arriver au niveau qu'il souhaite réellement - par exemple à 3,5% au lieu de 5% du PIB déclaré. En ayant, entre autres, plus de dix ans d'expérience de l'enseignement de la matière « Négociation B to B » dans l'enseignement supérieur, je peux affirmer qu'un tel avis est tout à fait amateur et parfaitement erroné. Commencer une négociation dans

le monde occidental en plaçant les objectifs affichés très au-dessus de la « zone de marchandage » - soit très au-dessus du maximum acceptable par l'interlocuteur - cela vaut de tuer la négociation avant même son commencement. Et Trump le sait mieux que quiconque. Mon ancien partenaire Dominique Bouillon qui est l'ancien partenaire de Donald Trump, m'a confirmé par le passé que ce dernier fait bien partie des meilleurs parmi les meilleurs au niveau des capacités à négocier.

Nulle erreur de calcul possible de la part du président américain élu : en formulant de telles exigences, Trump est parfaitement conscient qu'il est tout à fait impossible pour les pays de l'UE d'y répondre positivement. Quelles sont, alors, les réels objectifs de son actuelle initiative ?

Aujourd'hui les pays européens, tels que l'Allemagne et la France prétendent toujours à leur place à la table de négociation sur les questions qui détermineront le monde de demain. Notamment dans la négociation avec la Russie sur les conditions de l'arrêt du conflit armé en Ukraine, vu que l'Union Européenne est plus que directement engagée et concernée.

Exclure l'UE en tant que puissance économique ne disposant pas, toutefois, d'une réelle force militaire, de la discussion sur le futur du monde ; l'exclure de la table des négociations face aux « empires » - Russe aujourd'hui et Chinois demain - dont la tentative d'effondrement entreprise dans les dernières années par l'Occident collectif s'est avérée être un échec - cela paraît être l'un des principaux objectifs d'aujourd'hui de l'administration Trump sur la scène européenne.

Les satellites traditionnels des Etats-Unis d'Amérique très affaiblis, seront remis à leur place de suiveur et auront le droit non pas à la parole, mais à l'approbation de la politique américaine qui verra le jour dès janvier 2025.

Les leaders de la majorité des pays de l'UE sont tombés dans leur propre piège face à leur électorat. En mettant en place un gigantesque système de désinformation et de propagande antirusse, ils ont réussi à faire remplace les capacités d'analyse de la majorité de leurs citoyens par les produits de propagande imposés par leurs média mainstream et à faire croire que la Fédération de

Russie représente une réelle menace militaire vis-à-vis du territoire de l'EU.

En Europe d'aujourd'hui, allouer les budgets exigés par Washington au secteur de la défense au détriment de toutes autres sphères se situant déjà au bord de la faillite, telles qu'économiques et sociales - c'est signer son propre arrêt de mort politique au niveau national ; ne pas accepter ces exigences - c'est perdre la protection militaire américaine en mettant les masses électorales apeurées par la propagande dans un tel état qu'elles se considéreront en grande insécurité permanente sous la « menace russe ».

Etant parfaitement conscient que ses homologues européens seront dans l'incapacité de faire volte-face dans leur propagande antirusse - ce qui, le cas échéant, permettrait de ne plus surinvestir dans le secteur de la défense - Trump se situe en position de force et gagne la partie tant dans le cas de l'augmentation significative des dépenses européennes dans la défense, tant en cas d'absence de ces dernières : dans les deux cas l'actuelle classe politique européenne sortira grandement affaiblie.

Le président américain élu n'oublie guère un autre élément-clé qui est en train de guider sa politique internationale vis-à-vis de l'Union Européenne : la quasi-intégralité des chefs d'états européens se sont ouvertement positionnés auparavant en tant que pro-démocrates américains et, de facto, ennemis de Trump et de tout ce qu'il représente.

Ainsi, l'affaiblissement inévitable par la déstabilisation sur la question de défense européenne de ses adversaires sur l'arène politique européenne, combiné au soutien ouvert à son principal allié politique sur le vieux continent qui est le président hongrois Victor Orban, vise le renversement progressif de la classe politique hostile actuellement au pouvoir dans l'EU et la formation d'une nouvelle qui suivra les pas de la politique hongroise vis-à-vis de la politique et des intérêts de l'administration républicaine Outre-Atlantique.

Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.ccie.eu)
(Ancien directeur de l'Institut International de la Reconstruction Anthropologique, ancien directeur de l'MBA)

LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894 / 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO / Compte bancaire: BPMC 37102775401-08
Suivez LANOCA sur: <http://lanoca.over-blog.com>

Discussions virtuelles du Ministre FILAKOTA avec la diaspora centrafricaine concernant le PND - RCA 2024-2028



Qualifications CHAN 2025

La RCA est qualifiée !



Coopération

UFPA : Fourniture de matériels et d'équipements pour appuyer la santé maternelle en RCA



Vœux du Nouvel an 2025



« Pour la MINUSCA, l'année 2024 a été marquée par des résultats et avancées concrètes dans la mise en œuvre de notre mandat en soutien à la République centrafricaine et inclus par notre appui à l'extension de la présence et de l'autorité de l'État dans ses dimensions administratives et sécuritaires, ainsi que des progrès très visibles dans la gestion des espaces frontaliers, dans la décentralisation de la mise en œuvre de l'accord de paix, pour ne citer que cela. »

Valentine Rugwabiza

Message de fin d'année de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine et Chef de la MINUSCA

Droit de réponse

Pagnol Hérault BIDO répond à Caritas Centrafrique

SOMMAIRE

Communiqué BEAC Page 2

Qualifications CHAN 2025 : La RCA est qualifiée ! ...Page 3

UNFPA : Fourniture de matériels et d'équipements pour appuyer la santé maternelle en RCA...Page 4

Discussions virtuelles du Ministre FILAKOTA avec la diaspora centrafricaine concernant le PND - RCA 2024-2028...Page 4

Pagnol Hérault BIDO répond à Caritas Centrafrique ...Page 5,6

TRUMP - OTAN 2025...Page 7,8



LANOCA

Directeur de Publication et de rédaction
 Arsène- Jonathan MOSSEAVO
Secrétaire de rédaction
 Steven LANZARAS
Rédacteur
 Diane Marème
 Katrine Vardysky
 Clem Patrick Gambe
 Hussein Mahamat Terence Gavenne

Hénoch Hector DOTIGUI
Point de Vente
 Kiosque GEPPIC/ Centre-ville
Distribution
 Louis Maurice SER- VICE
Infographie et PAO
 Rachid Medhi Ahmed
Imprimerie
 Dauphin Royal

JOURNAL LANOCA
 Les Acteurs Nouveaux de l'Afrique

BANQUE DES ETATS
 DE
 L'AFRIQUE CENTRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Session ordinaire du : 18 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 18 décembre 2024 à Libreville, République Gabonaise, sous la présidence de Monsieur Mays MOUSSI, Ministre de l'Economie et des Participations de la République Gabonaise.

Après avoir pris connaissance de l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées lors de ses sessions antérieures, le Conseil d'Administration a examiné les évolutions récentes de la conjoncture économique et financière de la Sous-région, les mesures visant à améliorer les perspectives macroéconomiques de la Zone à court et moyen termes ainsi que l'état des relations des pays membres de la CEMAC avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Enfin, le Conseil d'Administration a adopté le budget de la BEAC pour l'exercice 2025 et pris connaissance des caractéristiques de la nouvelle gamme de pièces de monnaie BEAC « type 2024 », dont la mise en circulation est prévue en 2025. /- Sx

Chris Can
 Président du Conseil d'Administration,
 Mays MOUSSI

TRUMP - OTAN 2025

Le Financial Times rapporte que les proches conseillers de Donald Trump en matière de politique étrangère ont apporté à la connaissance des hauts responsables européens, début de ce mois de décembre 2024, que le président élu américain a l'attention d'exiger aux Etats membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord l'augmentation de leurs dépenses de défense à hauteur de 5% de leur PIB respectifs, contre l'objectif actuel de 2% et dont 1/3 des membres de l'Alliance à l'heure d'aujourd'hui n'arrivent pas à atteindre.

Voici le bref décryptage du positionnement au niveau sécuritaire de la future administration américaine dirigée par Donald Trump vis-à-vis des pays-membres de l'OTAN et, surtout, selon mon avis, ses véritables raisons sous-jacentes.

La dette européenne vers les Etats-Unis d'Amérique

Les deux principaux piliers de la réussite économique que les pays de l'Europe de l'Ouest ont connus dès la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui, en tout cas selon la conviction de la classe politique américaine, sont les conditions très favorables au niveau des droits de douane accordées en 1947 par Washington à la production exportée vers les Etats-Unis depuis les pays européens en ruine, ainsi que l'accès au gaz bon marché obtenu par l'Allemagne via l'accord signé en 1970 avec l'URSS.

En parlant des faveurs douanières accordées par les Américains aux exportations européennes, il s'agit du General Agreement on Tariffs and Trade - l'accord GATT : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé par 23 pays, le 30 octobre 1947, qui a donné par la suite, le 1er janvier 1995, naissance à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En ce qui concerne l'accès au gaz bon marché obtenu par les allemands, il s'agit du contrat à long terme « tubes contre gaz », signé entre la République Fédérale d'Allemagne et l'Union Soviétique, le 1er février 1970. L'accord prévoyait la fourniture à l'URSS de tuyaux de grand diamètre et d'autres équipements pour la construction d'un gazoduc vers l'Europe occidentale, contre le gaz russe à des tarifs très avantageux. Le partenariat a connu un grand succès et a été appelé « l'affaire du siècle » en raison du fait qu'il était le plus important dans l'histoire des relations économiques Russo-européennes. Les années ont passé et l'Europe est devenue économiquement autosuffisante et, par la même occasion, la principale concurrente des Américains sur les marchés mond-

iaux, ce qui n'a pas été prévu initialement et est devenu guère plaisant aux yeux des administrations américaines successives. Aujourd'hui, Donald Trump estime qu'il est temps pour le vieux continent de payer la facture de l'abondance qui lui a été procurée par l'Amérique dès la fin du conflit face à l'Allemagne nazie.

Après l'explosion du gazoduc Nord Stream, réalisée directement ou indirectement par le pouvoir américain sortant - nul doute sur les premiers bénéficiaires de l'action - afin d'aider à réfléchir l'Union Européenne dans « la bonne direction », le président américain nouvellement élu impose aux européens l'augmentation des importations des produits énergétiques américains à des prix très élevés. Le cas échéant, Trump menace d'instaurer des conditions restrictives et des barrières douanières vis-à-vis de la production importée depuis l'UE. Et, par la même occasion, fait clairement comprendre aux homologues européens que le temps du GATT, de même que celui de l'OMC est révolu.

L'exigence de l'augmentation des investissements européens dans l'OTAN

Bien des années avant le déclenchement de la phase active du conflit entre l'Otan et la Russie sur le sol ukrainien, en juillet 2018, Donald Trump avait déjà suggéré aux membres de l'organisation de doubler leurs dépenses militaires en les portant à 4% de leur PIB, soit très au-delà des 2% qu'ils ont déjà eu du mal à réaliser.

Lors d'un rassemblement public, le 10 février 2024, Trump a renvoyé un message clair aux dirigeants européens : « Si vous ne payez pas et que la Russie vous attaque, je ne vous protégerai pas. En fait, je les encouragerai. Vous devez payer vos factures ! ». Via la « fuite » organisée auprès du Financial Times, Donald Trump fait clairement afficher sa volonté de mettre la pression sur les pays-membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en exigeant le passage de 2 à 5% de leur PIB respectif dans leurs dé-

penses pour la défense. Bien évidemment, ce qui est sous attendu dans ces nouvelles exigences, ce n'est guère l'investissement supplémentaire dans le développement de l'industrie de défense du vieux continent, mais dans celui des Etats-Unis d'Amérique avec les bénéfices financiers des groupes américains y afférents.

Et même les dépenses supplémentaires qui peuvent être réalisées dans l'industrie de défense « européenne » ne seront qu'une illusion. Illusion cachant la réalité : l'un des principaux bénéficiaires de l'investissement resteront les Etats-Unis. En parlant, par exemple, d'un des plus grands groupes européens de défense, Rheinmetall, il ne faut pas négliger le fait que parmi ses principaux actionnaires on compte toute une série de géants américains, tels que BlackRock, Fidelity Investments, The Capital Group Companies, Goldman Sachs ou encore Bank of America.

En clair : les économies de l'UE doivent participer dans la résolution des problèmes que l'économie américaine connaît aujourd'hui, si celle-ci souhaite continuer à être militairement protégée ou, plus exactement, supervisée par le leader Outre-Atlantique de l'OTAN. Néanmoins, c'est loin d'être l'unique, encore moins la principale raison des exigences du nouveau leader américain.

Quelle est la réelle signification de l'importante augmentation du budget de défense exigée aux pays du bloc de l'OTAN ?

En parlant de la France, l'unique puissance nucléaire au sein de l'Union Européenne, il est à noter qu'en ayant le PIB à hauteur de 2 822,5 milliards d'euros pour l'année 2023, les crédits de la mission défense ont été fixés à hauteur de 43,9 Mrd €, contre 47,2 Mrd € pour l'année 2024. Un grand effort financier a été réalisé pour l'année 2025, en prévoyant le budget de défense à hauteur de 50,5 milliards d'euros. Cela étant, il est à souligner que

Suite à la page 8

Suite de la page 5

tif qui n'a jamais été associé, ni même préparatifs de cette mission a tenu un mensonge grossier que « le travail réalisé par notre prétendu consultant présente de nombreuses erreurs, confusions et lacunes en matière d'analyse qualitative, car il n'a jamais été lui-même sur le terrain ». Je tiens ici à informer monsieur l'abbé que je n'ai nulle part fait une analyse qualitative. Tout le rapport présenté est issu d'une analyse quantitative. Je l'invite humblement à faire la différence entre une analyse qualitative d'une analyse quantitative. Cependant, j'assume le fruit de ce travail que vous qualifiez de tout faux rempli d'irrégularité. Entre temps, lors d'un échange téléphonique entre moi et Marius celui-ci m'a proposé le 30 octobre dans la matinée et m'a demandé de modifier les données du rapport, chose que j'ai décliné en lui signifiant que ce sont les informations recueillies auprès des bénéficiaires sur le terrain que lui est allé former ses collaborateurs pour aller collecter ces informations que moi à mon tour je n'ai fait que analyser ces données et produire le rapport final.

Suite à ce travail, M. Marius POUNANGUERE a validé la dernière version du rapport final que je lui ai envoyé le 30 octobre à 15 heures, et que lui à son tour a envoyé au Coordonnateur, M. Emmanuel BOFOE le lundi 04 novembre à 16h 22mn. Questions : Si le travail est, ce qu'il qualifie de «confusions, d'erreur, d'insuffisances en termes d'analyses », N'est-ce pas là l'occasion de me le faire savoir, aussitôt après, vous avoir déposé le rapport final depuis le mois d'octobre? Abbé Alain a banalisé ma requête en commençant son discours : « C'est simplement que les responsables du projet ne pouvaient pas être contactés par téléphone ou ne répondaient pas aux messages électroniques (mails) que M. Hérault Pagnol BIDO a choisi de publier un article dans un média... ».

Près de deux (02) mois d'appels non pris et de mails non répon-

du, vous à ma place que répondiez-vous ? et surtout mes relances ont un caractère professionnel et non interpersonnel. N'est-ce pas là un manque de respect envers ma personne ? Sauf si vous disiez que cela vous semble normal dans la pratique courante avec vos interlocuteurs. S'agissant des images de la page de garde du rapport de l'évaluation où il dit je cite « il a inclus deux photos qu'il n'a jamais reçu l'autorisation ni des personnes concernées, ni de Caritas Centrafricaine... », je précise que je détiens là encore la preuve de mon échange avec Marius sur cette question, les images m'ont été envoyées par M. Marius Pounanguéré le lundi 14 octobre à 15h 12 minutes.

Dans sa conclusion, l'abbé Alain Bienvenu Bangbazi a dit que « je n'ai pas fait recours aux procédures légales pour réclamer mon droit ». Sur cette question et pour être plus précis, Marius Pounanguéré m'a présenté à Emmanuel comme celui qui est le coordonnateur national de la Caritas Centrafricaine, cela confirme dans les échanges de mails, puisque lui (Abbé Alain) n'a jamais été associé à ma connaissance dans les échanges, donc je tiens pour responsable M. Emmanuel BOFOE, Coordonnateur du projet Caritas qui refuse de décrocher mes appels et refuse de répondre à mes mails de relance. Malheureusement j'étais agréablement surpris de les voir m'appeler le matin même où j'ai publié cet article pour dénoncer le mauvais traitement qui m'a été infligé.

Enfin, pour éclairer notre abbé Alain concernant les documents de décharges, je confirme la charge des sommes qui m'ont été versées quand j'étais encore sous contrat avec l'ONG COOPI et qui représentaient les travaux de la conception à hauteur de 120.000 FCFA (dont 15.000 FCFA le 20 juillet 2024 à 19h 26 minutes par Orange money, 85.000 FCFA en espèce le 21 juillet 2024 et 20.000 FCFA par orange money) soit un total de 120.000 FCFA représentant les frais de la conception des outils et du paramétrage des tablettes

contrairement aux informations qu'il aurait reçu que j'étais à la Croix rouge française ou à Mercy-Corps.

Ensuite une somme de 105.000 FCFA qui m'ont été également versé par tranche au mois d'octobre et novembre 2024 par Orange Money après mon départ de l'ONG COOPI. Le tout représente les avances des frais d'analyses des données et de la production du rapport de l'évaluation.

J'ai même confirmé cela lors de notre entretien téléphonique le 13 décembre 2024. Au regard de tout ce qui précède, le paiement de la dernière tranche est subordonné au dépôt du rapport final au bureau Caritas, chose que j'ai dûment rempli et déposer depuis le mois d'octobre 2024. Malheureusement, faisant suite au suivi pour que je sois payé, j'obtiens le silence sans plus d'explication. En conclusion, j'ai pris bonne note de l'entretien téléphonique que j'ai eu avec vous lorsque vous disiez réunir le staff finance pour faire le nécessaire d'ici peu en posant des conditions, des intimidations et des menaces à mon encontre.

Je voudrais préciser ici que je n'ai nullement l'intention de coller une étiquette xénophobe à quiconque, encore moins de faire une déclaration xénophobe comme a mentionné Abbé Alain plusieurs fois dans les colonnes des médias.

En perte de défense, Abbé Alain s'acharne à me coller des intentions xénophobes et d'incitation à la haine vis-à-vis des acteurs humanitaires en RCA. Je souhaite ardemment qu'il me le prouve, car cette attitude prouve à suffisance son déséquilibre. Le fait de réclamer son dû auprès d'une organisation caritative dont est issu un coordonnateur signifierait la « Xénophobie ? » Cette connotation que veux me coller Abbé Alain n'est qu'une simple délation et je dénonce avec force.

Qualifications CHAN 2025 : La RCA est qualifiée !

Pour la première fois, la République centrafricaine s'est qualifiée pour la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2025, qui est réservé aux joueurs locaux. Le drapeau de la République centrafricaine, portant cinq couleurs et une étoile, aura enfin l'occasion de flotter aux côtés des nations qualifiées pour le CHAN de février 2025, qui se déroulera au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.



Le 28 décembre 2024, lors du match retour joué au stade de Kouekong Bafoussam au Cameroun, les Fauves du Bas-Oubangui de la RCA A prime ont triomphé contre le Cameroun avec un score de 2-1. Cette date sera inscrite dans l'histoire de la Fédération centrafricaine de football (FCF). Après avoir triomphé 1-0 à Abidjan (Côte d'Ivoire), les Lions Indomptables A prime ont subi une défaite 2-1 chez eux au Stade de Kouekong, à Bafoussam.

L'attaquant Angel Yondjo avait ouvert le score pour le Cameroun à la 31e minute, mais la Centrafrique a égalisé juste avant la mi-temps grâce à un penalty transformé par Jerede Ndokomanji. En fin de rencontre, Bertillon Arnold a inscrit le but décisif à la 87e minute, permettant aux Fauves du Bas-Oubangui de se qualifier grâce à la règle des buts marqués à l'extérieur. Cette qualification marque une première qualifica-



tion historique pour la RCA au CHAN, tandis que le Cameroun, qui visait une sixième participation consécutive, subit une élimination précoce.

Emotions

À l'issue du match, les footballeurs centrafricains n'ont pu retenir leurs larmes. L'émotion a submergé les âmes des joueurs, de l'encadrement technique et même des supporters centrafricains réunis à Bafoussam. C'était un défi relevé par le coach centrafricain, Sébastien Ngato, qui avait exprimé lors de la conférence de presse d'avant-match le vendredi 27 décembre 2024 au stade omnisports de Bafoussam Kouekong qu'il était serein, déterminé face aux Lions A prime du Cameroun.

« Le football ce n'est pas la magie, c'est le travail. J'ai détecté quelques jeunes côté camerounais qui jouent bien. On va essayer de les neutraliser ».

Les Fauves du Bas-Oubangui A prime ont vraiment dompté les Lions indomptables du Cameroun.

La déception de Simplicie Soh, sélectionneur des Lions A prime, après l'élimination du Cameroun par la RCA

« Scénario catastrophique. Un sentiment de déception pour

moi, pour l'équipe et pour les gens qui ont mis leur confiance en moi. On ne méritait pas cette défaite. Je suis déçu et triste pour les gens qui ont porté leur confiance sur moi. Je suis désespéré [...] On a laissé nos familles croyant qu'en rentrant ce sera pour les réjouissances. Je suis déçu. C'est le football mais le peuple camerounais ne méritait pas ça »

Le parcours du sélectionneur Sébastien Ngato

Sébastien Ngato est le seul instructeur de football pour les jeunes depuis 2009. Il a obtenu son diplôme en Tunisie. Depuis cette année, la fédération centrafricaine de football a confié la direction du football des catégories inférieures. En 2018, il a invité son équipe à Malabo pour le tournoi des U17. Sébastien dirige ce groupe depuis quatre ans. Avec la nouvelle vision (Fini légué Fini Kodè) du président de la fédération centrafricaine de football, dirigée par Célestin Yanindji, la RCA a été qualifiée pour la première fois à la CAN U20.

« Je suis au département technique de la fédération, je donne tout ce que je sais faire pour le rayonnement de notre football », a déclaré Sébastien Ngato.

Quatre ans auparavant, il avait conduit les fauves de la RCA à la phase finale de la CAN U20, un exploit qu'il a réédité deux ans après. Le 28 décembre 2024, il a obtenu la qualification pour les Fauves A prime au CHAN 2025.

Sébastien Ngato est donc le premier entraîneur centrafricain à mener les Fauves du Bas-Oubangui vers trois tournois continentaux.

Arsène Jonathan MOSSEAVO

UNFPA : Fourniture de matériels et d'équipements pour appuyer la santé maternelle en RCA

Dans le cadre de son programme de soutien au gouvernement de la République centrafricaine, le Fond des Nations unies pour la population (UNFPA), a remis au ministère de la Santé et de la Population des matériels et des équipements pour la santé maternelle et infantile. La cérémonie de remise de ces matériels a eu lieu ce vendredi 27 décembre 2024 au ministère de la Santé et de la Population.



Il s'agit de :
5 tables d'opération
5 scialytiques



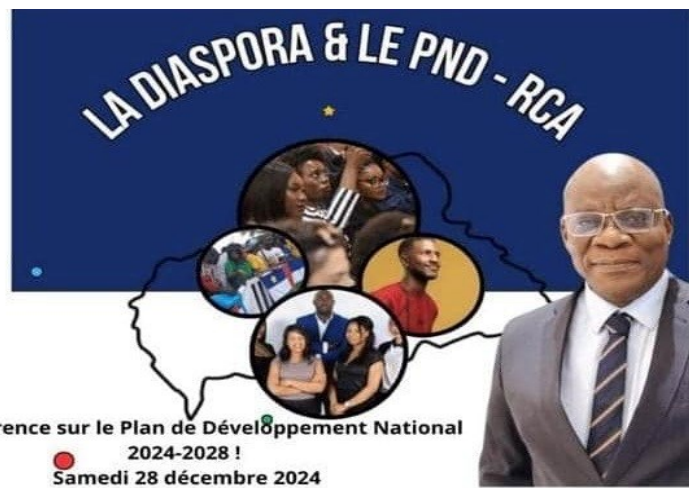
5 Aspirateurs chirurgicaux
45 tables d'accouchement avec accessoires
9 échographes
8 tables d'examen
30 lits avec des matelas
90 matelas pour lits d'hospitalisation
9 lampes d'examen
30 calculateurs du terme de grossesse
25 tables de réunion
44 séparateurs de lits
Des tabliers, des blouses, des draps et hausses, des champs chirurgicaux, des couvertures, des lampes solaires, etc.
Le prix d'acquisition est approximativement de 125 682,50 dollars américains. Victor Rakoto, le représentant résident de l'UNFPA en Centrafrique, a précisé que : « Ces équipements et matériels offerts au ministère de la santé contribueront à améliorer les capacités des structures de santé en vue d'améliorer la santé des mères et des nouveau-nés ». Nul n'est besoin de souligner la gravité et l'urgence des indicateurs de santé maternelle et infantile qui préoccupent grandement le gouvernement centrafricain.
« L'UNFPA collabore étroitement avec

le département de la santé dans le but d'intensifier les efforts pour prévenir les décès maternels évitables. C'est pourquoi le Bureau de l'UNFPA en Centrafrique a fait l'acquisition de ces matériels et équipements de santé reproductive, en réponse aux besoins exprimés par les établissements sanitaires ciblés », a souligné Victor Rakoto, le représentant résident de l'UNFPA. Le ministre de la santé, Dr Pierre Somsé, a exprimé sa sincère reconnaissance envers l'UNFPA pour le don de ces matériels et équipements à son ministère. Ce geste concret d'une grande valeur contribuera à améliorer l'équipement des structures sanitaires du pays, leur permettant ainsi de travailler avec des outils appropriés pour réduire le taux alarmant de mortalité maternelle et infantile. Cela correspond aux dix domaines prioritaires de l'impulsion présidentielle au cœur de l'action : la priorité pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile en République Centrafricaine.

Aubin NDATA

Discussions virtuelles du Ministre FILAKOTA avec la diaspora centrafricaine concernant le PND - RCA 2024-2028

Le 28 décembre 2024, Pr Richard Filakota, le Ministre centrafricain de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, a dialogué en ligne avec la diaspora centrafricaine au sujet des défis liés au Plan national de développement de la République centrafricaine 2024-2028 (PND - RCA 2024-2028). Axée sur l'action sociale et citoyenne, cette rencontre « 2.0 » a été organisée par la plateforme Lean Excellence Institute, qui favorise l'excellence opérationnelle via sa chaîne YouTube.



installé au Canada, Dikanda Gabin Romain, ingénieur en management basé en Chine, Dr Yrieix Biguene, médecin exerçant en Côte d'Ivoire, Joël Mazekessabou, homme d'affaires établi en Suisse et Jerry Beassem, ingénieur informatique domicilié aux États-Unis. Le Pr Richard Filakota, devant un public de plus de 600 internautes principalement centrafricains connectés des plus grandes métropoles d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord, a entamé sa présentation du PND - RCA 2024 - 2028 en citant les paroles percutantes de Barthélémy Boganda, le président fondateur de la République Centrafricaine : « malheur à l'homme seul ». Il a évoqué l'importance cruciale de la solidarité et de la synergie pour favoriser le développement.

Rogon Wilfried Kakoubanga, un professionnel de l'industrie basé en France et animateur de la conférence, a souligné dès le début l'importance capitale de cet événement qui devait instaurer une interaction unique entre la diaspora centrafricaine et le Plan National de Développement

ment, dont l'application requiert l'engagement de tous. La composition du panel des communautés centrafricaines à travers le monde était la suivante : Isabelle Abdoul Ngana, consultante en recrutement vivant en France, Fabrice Yanou, expert-comptable

Avec plus de 1280 visionnages et 54 appréciations en une journée (des statistiques toujours en progression), vous pouvez revoir la conférence à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/live/PZU7P_Bzko4.

AJM

Pagnol Hérault BIDO répond à Caritas Centrafrique

Suite à la déclaration de droit de réponse de l'Abbé Alain Bienvenu Bangbanzi dans le journal Lanoca n°0346 du vendredi 20 décembre 2024 sur le supposé « un article diffamatoire commandé par monsieur Hérault Pagnol BIDO », suivi du point de presse de ce même Abbé parue dans le journal Oubangui Média en date du 27 décembre 2024, l'honneur me revient d'apporter quelques éléments de réponses nécessaires aux propos vacillants du secrétaire exécutif de Caritas

Les faits :
En effet, ma rencontre avec l'équipe de la Caritas n'a pas eu lieu dans un bar dancing. Tout a commencé le mardi 25 juin 2024 à 10h 44 minutes où j'ai été reçu dans le bureau d'un certain Emmanuel BOFOE de nationalité congolaise, coordonnateur national de Caritas Centrafrique. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission de consultance en vue de collecter, d'analyser et de produire le rapport final de l'évaluation des principaux indicateurs du projet sur financement de BMZ. Après une série de diapositive présentée par M. Emmanuel, coordonnateur de Caritas, ce dernier m'a aussitôt envoyé le document du projet par mail le même jour pour me faciliter la conception des outils de collecte de données. Le 26 juin 2024, j'ai élaboré le questionnaire et partagé par mail. Les préparatifs se déroulent bien jusqu'à la date du mercredi 17 juillet à 10h 10 minutes où une deuxième séance de travail nous a regroupé (moi, Marius POUNANGUERE et Emmanuel BOFOE) à la résidence de Emmanuel BOFOE à l'Évêché. Au cours de cette séance de travail, M. Emmanuel BOFOE a apporté des modifications sur le questionnaire de la collecte des données et m'a renvoyé la dernière version actualisée. Le 20 juillet 2024 à 15h 30, j'ai finalisé l'encodage du questionnaire sur le serveur puis leur a envoyé le lien du questionnaire afin de leur permettre de télécharger et tester avant le départ sur le terrain. Questions : Tel que décrit les faits ci-dessus, Abbé Alain, responsable n°1 de Caritas Centrafrique a-t-il eu en sa possession les informations en amont de cette prise de contact et du déroulement de l'activité que je devais mener ? A-t-il été bien informé qu'un

consultant régulièrement sous contrat avec l'ONG COOPI comme l'a mentionné dans sa réponse a été contacté de manière informelle pour faire un travail de collecte de données ? Si oui, quelle disposition a-t-il pris en tant que premier responsable du Caritas au regard de ce dysfonctionnement vis-à-vis du code du travail comme il a si bien souligné dans son article ?
A mon humble avis, M. l'abbé devait tourner son regard vers ses collaborateurs qui lui ont manqué des détails précieux à cette rencontre informelle. Dans son point de presse avec les médias, le Secrétaire exécutif de la Caritas ne semble pas maîtriser de quoi il parle...Il tient l'affirmation selon laquelle, j'ai travaillé comme prestataire dans le cadre d'une activité de collecte de données sur la sécurité alimentaire qui a commencé au mois d'août. Faux !
Je le prie de bien vouloir prendre note que cette collecte à débuter au mois de juillet. Il affirme, je cite « alors que ce dernier était sous contrat avec l'ONG Croix rouge Française à Berberati » là encore Faux ! J'étais encore sous contrat avec l'ONG COOPI
Pour couronner sa certitude, Abbé Alain sûr de lui avance comme quoi, « Au cours de cette période, sieur BIDO Hérault Pagnol était encore sous contrat avec la Croix rouge Française avant d'être aujourd'hui sous contrat avec l'ONG Mercy-Corps »
Faux ! Cela prouve à suffisance que le secrétaire exécutif de la Caritas ne maîtrise pas de quoi il parle. Je n'ai jamais travaillé pour le compte de l'ONG Mercy-Corps.
Diffamation ? Délation ? Quelle est réellement son intention ? Ainsi, au regard de ces diffama-

tions gratuite et de la non maîtrise de la réalité, notre Secrétaire exécutif, vraisemblablement très agité et inquiet s'illustre à se défendre des faits qui lui sont reprochés par son unique laxisme dans la gestion du dossier qu'il a souvent qualifié, je cite « de lien avec un certain membre de son équipe ou du moins interpersonnel... »
Entre la déclaration de l'abbé Alain dans son premier article du journal Lanoca où il signifiait que Hérault Pagnol BIDO était sous contrat avec l'ONG COOPI en août 2024 et encore dans son point de presse en date du 27 décembre 2024 qui est apparu dans Oubangui Média, dénote un total déphasage.
Toujours les faits
Après ma proposition de l'offre technique et financière, Marius Pounanguéré se plaint de l'enveloppe budgétaire allouée à cette activité qui devait prendre en compte mon déplacement sur terrain afin de former les agents de collecte des données qui sont tous des agents terrain de Caritas. Or, dans les évaluations externes des projets, le consultant est libre de recruter des agents enquêteurs journalistes neutres pour réaliser une telle activité. Mais Caritas a bien voulu utiliser ces mêmes agents qui ont fait la mise en œuvre des activités pour aller collecter les données, du coup ils deviennent juges et partie.
Ainsi, j'ai renoncé de me rendre sur le terrain à cause de ma proposition de l'offre financière qui est revue à la baisse. A la demande de M. Marius Pounanguéré, j'ai donc organisé un briefing à deux pour lui permettre d'aller former ces collègues afin d'aller collecter ces informations auprès des bénéficiaires cible du projet. Il faut aussi préciser que le prétendu secrétaire national exécutif - Suite à la Page 6